



Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le

27/06/24 S²LOW

ID : 059-215904913-20240620-DELIB240613-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du NORD

Arrondissement de VALENCIENNES - Canton de SAINT-AMAND-LES-EAUX

Extrait du Registre aux Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 20 juin 2024

Le Conseil Municipal de RAISMES s'est réuni en Mairie, sur convocation régulière en date du 11 juin 2024 au salon d'honneur de l'hôtel de ville et sous la Présidence d' Aymeric ROBIN, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33	Présent(s) : Aymeric Robin, Sylvia Potier, Patrick Trifi, André Kaczor, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Lætitia Millecamp, André Couplet, Marie-Josée Paillousse, Jeanne Barbieux, Patrick Evrard, Jean-Paul Birembaut, Jean-Marc Looten, Eric Monchicourt, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassar, Eric Tounsi, Carine Florent, Émeline Kessler, Véronique Hubert, Florian Renard, Mélissa Boucher, Raphaël Delcroix, Maklouf Bouaoud, Philippe Lambert	
Présents 27 / 33 Pouvoirs : 04 / 33		
Votants 31 / 33		
Secrétaire de séance Florian Renard	Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à : Karine Lippert à Aymeric Robin, Agathe Mahmoudi à Annette Bramme, David Belurier à Véronique Hubert, Hayette Ait Kaddour à Carine Florent	
	Absent (es) excusés (es) : Eddy Zdziech, Jean-Claude Priez	Absent (es) :
DELIBERATION 2024.06.13	Marché public d'exploitation, d'entretien et de maintenance de l'éclairage public	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil municipal numérotée 2020.03.09 en date du 28 mai 2020 chargeant le Maire de la ville, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour l'exploitation, l'entretien et la maintenance de l'éclairage public, sous la forme d'un accord cadre mono-attributaire à bons de commande

Considérant les avis de publicité parus au BOAMP n° 24-18358 du 15 février 2024 et au JOUE n° 95292-2024 du 15 février 2024,

Considérant les 4 offres reçues au terme de délai de remises des offres,

Considérant que la réunion de la Commission d'Appel d'Offres, programmée le 15 avril 2024, a attribué le marché

Considérant qu'il convient, suite à une erreur matérielle, de réactualiser l'analyse des offres,

Considérant la réunion de la commission du 04 juin 2024, qui a attribué le marché à la société SAIEE pour un montant maximum de commandes de 350 000 € TTC pour la durée totale du marché, soit 2 ans.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE le maire à signer le marché avec la société SAIEE pour un montant maximum de commandes de 350 000 € TTC pour la durée totale du marché, soit 2 ans.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire
Aymeric ROBIN

